

Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation

par Jean-Pierre Corbeil

Devant les besoins croissants d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans de nombreux domaines, et face aux transformations démographiques et sociales de la population canadienne, la scolarisation des individus revêt une grande importance en tant que facteur de leur intégration sociale et économique. En outre, le nombre d'années d'études nécessaires pour répondre aux exigences d'un bon nombre d'emplois a grandement augmenté au cours des 30 dernières années.

À l'aide de données tirées des recensements de la population, nous examinons, dans le présent article, comment les niveaux de scolarité des francophones, des anglophones et des allophones ont évolué au cours des 30 dernières années, et nous mettons en lumière quelques-uns des facteurs qui ont grandement contribué aux changements observés.

Les allophones affichent la diminution la plus marquée de la proportion de personnes n'ayant pas atteint une 9^e année de scolarité

D'après les données des recensements canadiens, les trois groupes linguistiques ont fait des progrès considérables en matière de scolarisation au cours des 30 dernières années. Une façon de mesurer ces progrès consiste à examiner l'évolution au fil du temps de la

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données utilisées dans cet article sont tirées des recensements de la population.

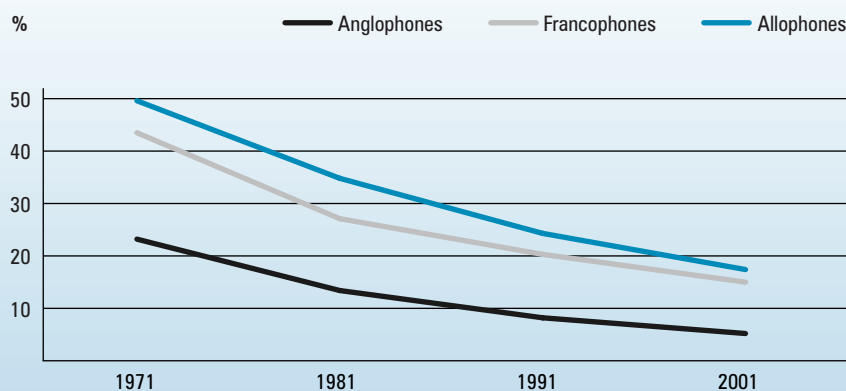
Groupes linguistiques : Aux fins du présent article, la population canadienne a été divisée en trois groupes linguistiques : les francophones (personnes dont la première langue apprise à la maison dans l'enfance est le français), les anglophones (personnes dont la première langue apprise à la maison dans l'enfance est l'anglais) et les allophones (personnes dont la première langue apprise à la maison dans l'enfance n'est ni le français ni l'anglais).

proportion de personnes ayant un niveau de scolarité inférieur à une 9^e année, un niveau qui a longtemps été considéré comme le seuil de l'alphabétisation. Chez les anglophones, le pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus dont le niveau de scolarité est inférieur à une 9^e année a fortement diminué, passant de 23 % en 1971 à 5 % en 2001. Les francophones ont également enregistré une baisse importante à cet égard; leur proportion atteignait 44 % en 1971 alors qu'elle se situait à 15 % en 2001. Enfin, les allophones affichaient la diminution la plus marquée, leur proportion ayant chuté d'environ 50 % à 17 % au cours de la période de 30 ans.

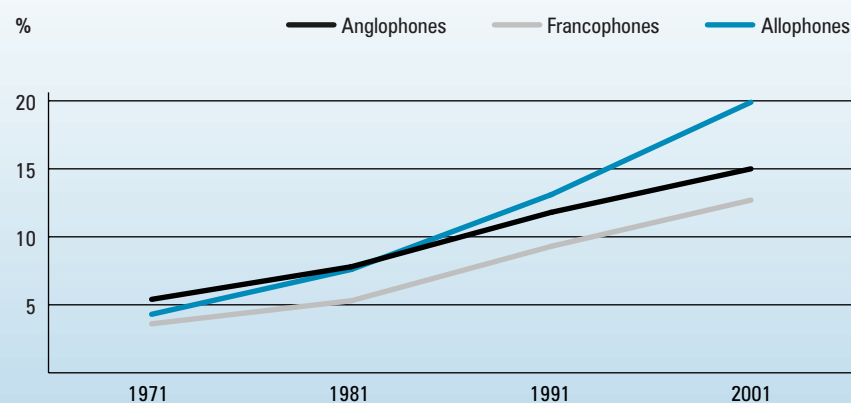
En 1971, les anglophones se trouvaient, dans l'ensemble, dans une situation beaucoup plus avantageuse

que les francophones et que la plupart des allophones. L'amélioration de la situation globale des francophones a été plus lente, étant donné que les changements majeurs des systèmes d'éducation de langue française n'ont commencé à avoir des effets auprès de la jeune clientèle scolaire qu'au début des années 1970.

Les allophones présentent une plus grande diversité parce que la majorité d'entre eux ont immigré au Canada depuis un grand nombre de pays dont les niveaux de développement sont différents et qu'ils ont été admis dans diverses catégories, que ce soit à titre de réfugiés ou à titre d'immigrants investisseurs. C'est pourquoi les nouveaux arrivants présentent des niveaux de scolarité et des statuts socioéconomiques très variés. Certains



Source : Statistique Canada, recensements de la population.



Source : Statistique Canada, recensements de la population.

d'entre eux possèdent déjà un haut niveau de scolarité à leur arrivée au pays, alors que d'autres acquièrent la majeure partie de leur scolarité au Canada¹.

Les femmes francophones de 20 à 24 ans étaient les moins susceptibles de ne pas avoir complété leurs études secondaires

De nos jours, il est partout reconnu que l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est une exigence minimale en matière de scolarité pour les jeunes et, compte tenu de la plus forte demande de compétences et de

connaissances sur le marché du travail, les études postsecondaires sont en voie de devenir la nouvelle norme. Les personnes qui ne complètent pas leurs études secondaires risquent d'avoir du mal à intégrer le marché du travail et à obtenir un emploi satisfaisant qui leur assure une bonne qualité de vie. Il est donc particulièrement important d'examiner combien de jeunes gens n'ont pas complété leurs études secondaires. En 2001, pour chacun des groupes linguistiques, environ 21 % des hommes de 20 à 24 ans n'avaient pas complété leurs études secondaires². Les jeunes femmes

étaient moins susceptibles que les jeunes hommes de ne pas avoir encore obtenu leur diplôme d'études secondaires, soit 13 % des francophones, 16 % des anglophones et 17 % des allophones.

Toutefois, le fait de ne pas avoir complété ses études secondaires n'est pas, en soi, une situation définitive. Ainsi, une proportion importante des jeunes de 20 à 24 ans qui n'avaient pas complété leurs études secondaires fréquentaient un établissement d'enseignement. Environ 18 % des jeunes anglophones étaient dans cette situation, comparativement à 19 % des francophones et à 25 % des allophones. Chez tous les groupes linguistiques, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être inscrites dans un établissement d'enseignement.

Les allophones sont les plus susceptibles de détenir un grade universitaire

Une autre façon de mesurer les changements survenus en matière de scolarisation consiste à examiner la variation au fil du temps de la proportion de personnes qui détiennent au moins un grade universitaire. Si les anglophones étaient nettement en tête à ce chapitre en 1971, en 2001, ce sont les allophones qui dominaient et devenaient ainsi le groupe qui

1. Les immigrants qui ont acquis leur scolarité à l'étranger peuvent éprouver des difficultés à faire reconnaître leurs compétences et leurs attestations d'études à leur juste valeur sur le marché du travail canadien, ce qui peut entraîner une sous-utilisation de leurs capacités.
2. Les taux de décrochage de l'école secondaire renvoient au pourcentage de personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui n'étudient pas en vue de les terminer. Or, certains des jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires étudient encore en vue d'obtenir un diplôme. Par conséquent, les pourcentages dont il est ici question ne sont pas des taux de décrochage.

affichait la proportion la plus élevée de personnes détenant un grade universitaire. Au cours de cette période de 30 ans, la proportion d'allophones qui détenaient un grade universitaire a presque quadruplé (363 %), alors qu'elle triplait chez les francophones (277 %) et doublait pratiquement (177 %) chez les anglophones. En 2001, près de 13 % des francophones détenaient un grade universitaire, comparativement à 15 % des anglophones et à près de 20 % des allophones.

Au Québec, la création du réseau de l'Université du Québec dans les années 1970 ainsi que l'accès aux études à temps partiel ont contribué à la croissance rapide du nombre d'inscriptions de francophones à l'université³. Durant les années 1970 et 1980, les programmes universitaires à temps partiel étaient plus susceptibles d'être offerts dans les universités de langue française du Québec qu'ailleurs au Canada.

Les jeunes ont un niveau de scolarité plus élevé

Évidemment, les changements survenus en matière d'éducation se sont surtout fait sentir chez les jeunes. Ainsi, chez ceux de 25 à 34 ans, la proportion de personnes ayant quitté l'école avant d'avoir atteint la 9^e année est beaucoup plus faible que dans l'ensemble de la population. En 2001, un peu plus de 1 % des anglophones, 4 % des francophones et 5 % des allophones de ce groupe d'âge n'avaient pas complété leur scolarité de 9^e année.

De même, la proportion de jeunes de 25 à 34 ans détenant un grade universitaire était beaucoup plus élevée qu'elle ne l'était dans l'ensemble de la

3. P. Chenard et M. Lévesque, « La démocratisation : succès et limites », *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la direction de G. Daigle, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 405.



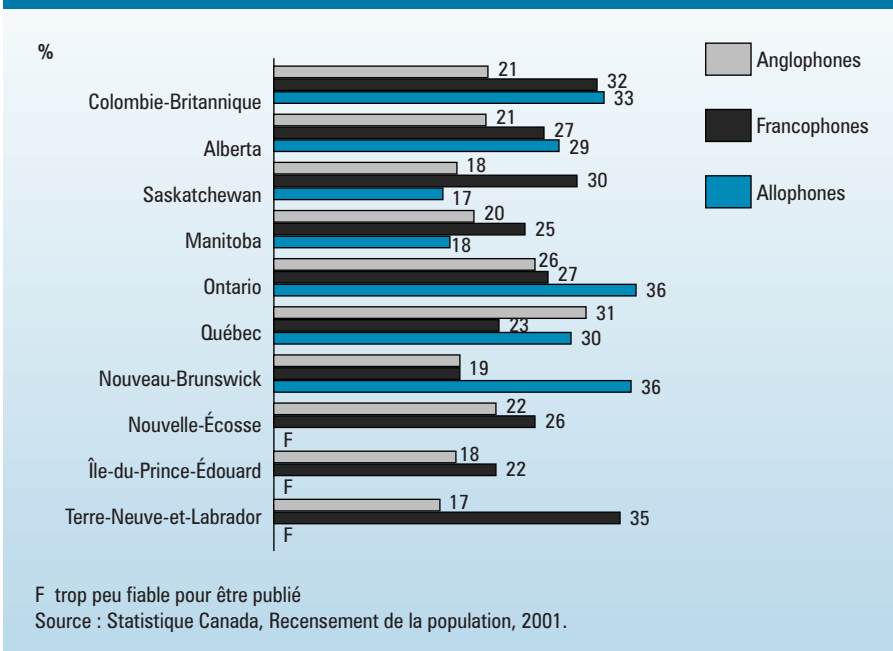
La proportion de personnes qui détiennent un grade universitaire varie grandement chez les jeunes allophones

Langue maternelle	% de jeunes de 25 à 34 ans détenant un grade universitaire
Roumain	59
Coréen	55
Russe	55
Ourdou	53
Chinois	50
Hindi	45
Gujarati	43
Persan	40
Arabe	39
Tagalog (pilipino)	37
Grec	33
Croate	33
Italien	28
Pendjabi	26
Espagnol	25
Polonais	24
Allemand	20
Vietnamien	18
Tamoul	16
Portugais	15

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.



Dans la plupart des provinces, les francophones de 25 à 34 ans sont plus susceptibles que les anglophones de détenir un grade universitaire



Les années 1960 constituent un jalon important de l'évolution des milieux de l'éducation et de la scolarisation au Canada, particulièrement au Québec, et c'est à cette époque qu'ils ont connu les changements les plus décisifs. En 1963, la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme (la Commission Laurendeau-Dunton) a été mise sur pied pour examiner les causes du mécontentement qui existait chez les francophones au sujet du maintien de la vitalité de leur langue et de leur culture au Canada. La Commission a constaté que, de façon marquée et constante, les francophones se trouvaient alors dans une position beaucoup plus désavantageuse que les anglophones quant au revenu moyen, aux niveaux de scolarité, dans les échelles d'occupation et dans la propriété d'industries.

Par exemple, d'après le Recensement de 1961, les hommes canadiens d'origine française dans la population active étaient proportionnellement plus nombreux que les hommes d'origine britannique à ne pas avoir poursuivi d'études au-delà du primaire (54 % comparativement à 31 %). L'écart entre les deux groupes, dans le domaine de la scolarité, existait également aux études supérieures. Ainsi, les hommes canadiens d'origine britannique étaient proportionnellement deux fois plus nombreux que les hommes d'origine française à détenir un grade universitaire (13 % comparativement à 6 %).

Afin de répondre aux multiples besoins d'une société fortement en retard sur le plan de l'accessibilité à l'éducation pour tous, la Commission Parent a été mise sur pied au Québec avec, comme objectif, de mettre en place « un système d'éducation public gratuit et accessible... »¹. L'année 1964 verra

la création du ministère de l'Éducation du Québec qui assurera la mise en œuvre des recommandations de la Commission Parent².

À l'extérieur du Québec, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970³. En raison de ces difficultés, seul un petit nombre de francophones faisaient des études secondaires, et très peu d'entre eux les terminaient⁴. Grâce aux efforts de diverses commissions et de divers comités, des écoles secondaires de langue française ont commencé à voir le jour en 1969, en Ontario, la province ayant la population francophone la plus nombreuse à l'extérieur du Québec⁵.

1. P. Chenard et M. Lévesque, « La démocratisation : succès et limites », *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la direction de G. Daigle, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 385 à 422.

2. *Ibid.*, p. 386.

3. Voir L.G. Bordeleau, R. Bernard et B. Cazabon, « L'éducation en Ontario français », ainsi que F. Levasseur-Ouimet, Y. Mahé, F. McMahon et C. Tardif, « L'éducation dans l'Ouest canadien », dans *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, sous la direction de J.-Y. Thériault, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999.

4. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967-1970), Ottawa, Imprimeur de la Reine. Voir également Bordeleau et autres, *op. cit.*, p. 447.

5. Ce changement découle en grande partie du fait que, en 1967, le premier ministre de l'Ontario, John P. Robarts, reconnaissait « la nécessité urgente d'offrir un enseignement au niveau secondaire dans la langue de la communauté franco-ontarienne ». R. Bériault, *Rapport du Comité sur les écoles de langue française de l'Ontario*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1968, p. 9.

population. Dans ce groupe d'âge, près de 23 % des francophones et des anglophones détenaient un grade universitaire en 2001, alors que c'était le cas de 33 % des allophones.

Comparativement aux francophones et aux anglophones de 25 à 34 ans, on observe une forte polarisation chez les

allophones de ce groupe d'âge en ce qui a trait au niveau de scolarité, puisqu'ils présentent à la fois la plus forte proportion de personnes les moins scolarisées et la plus forte proportion de personnes les plus scolarisées. En 2001, par exemple, 5 des 20 groupes allophones les plus

nombreux présentaient un taux de diplômés universitaires excédant 50 %, tandis que pour 4 autres de ces groupes, cette proportion était inférieure à 20 %. La proportion la plus élevée de personnes détenant un grade universitaire a été enregistrée chez celles de langue maternelle

	Anglophones		Francophones		Allophones	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	% de personnes de 25 à 34 ans					
1971	14	6	10	4	12	6
1981	16	12	12	8	19	14
1991	16	16	14	14	21	20
2001	21	26	19	27	32	33

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

	Anglophones		Francophones		Allophones	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	% de personnes de 30 à 39 ans					
1971	3,2	1,1	3,0	1,2	3,4	1,3
2001	3,5	3,2	3,6	3,3	10,0	6,2

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

roumaine (59 %), alors que la proportion la plus faible a été observée chez les personnes de langue maternelle portugaise (15 %).

À l'extérieur du Québec, les jeunes francophones sont plus susceptibles de détenir un grade universitaire que les jeunes anglophones

La proportion de jeunes de 25 à 34 ans détenant un grade universitaire varie d'une province à l'autre et a évolué de façon importante au cours des 30 dernières années. En 1971, dans chaque province, les anglophones étaient proportionnellement plus nombreux que les francophones à détenir un grade universitaire. En 2001, chez les jeunes de 25 à 34 ans, seuls les anglophones du Québec étaient plus susceptibles que les francophones de détenir un grade universitaire (31 % comparativement à 23 %). Dans toutes les autres provinces, les francophones

devançaient les anglophones. Cette situation s'explique non pas parce que les francophones du Québec auraient un niveau de scolarité inférieur à celui des francophones d'autres provinces, mais parce que les anglophones vivant au Québec affichaient un niveau de scolarité beaucoup plus élevé que les anglophones résidant ailleurs au Canada.

En 2001, les allophones de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick étaient plus susceptibles de détenir un grade universitaire que les membres des deux autres groupes linguistiques, tandis qu'au Manitoba et en Saskatchewan, ils l'étaient moins. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, le nombre d'allophones n'est pas assez élevé pour pouvoir présenter des estimations fiables.

Au cours des 30 dernières années, la proportion de francophones à

l'extérieur du Québec qui détenaient un grade universitaire a augmenté de façon importante, en partie à cause d'une migration des jeunes du Québec vers d'autres provinces, notamment vers l'Ouest canadien. Dans les provinces où l'on retrouve une faible population francophone, comme dans l'Ouest du Canada, l'arrivée d'un petit nombre de francophones en provenance du Québec peut entraîner une augmentation importante de la proportion de personnes possédant un grade universitaire dans ce groupe linguistique. Chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans, ce phénomène a été observé dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Comme la population francophone y était beaucoup plus nombreuse, la migration a peu fait varier la proportion de francophones qui détenaient un grade universitaire.

Les jeunes femmes francophones affichent la plus forte hausse de la proportion de personnes détenant un grade universitaire

Un des changements les plus marquants, qui auront découlé des profondes mutations sociales et de la réforme scolaire des années 1960, est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, l'écart était considérable entre les hommes et les femmes de 25 à 34 ans qui détenaient un grade universitaire. En effet, chez les trois groupes linguistiques, les hommes étaient au moins deux fois plus susceptibles de détenir un grade universitaire que les femmes. Par exemple, la proportion d'hommes francophones ayant obtenu un tel grade était de 10 %, comparativement à 4 % chez les femmes. Chez les anglophones, ces proportions étaient de 14 % et 6 % respectivement, alors que chez les allophones, 12 % des hommes et 6 % des femmes détenaient un grade universitaire.

En 1991, l'écart entre les femmes et les hommes de 25 à 34 ans qui détenaient un grade universitaire avait disparu chez les trois groupes linguistiques et, en 2001, les femmes devançaient les hommes. Le changement le plus marqué a été observé parmi les femmes francophones, chez qui la proportion de diplômées universitaires a été presque sept fois plus élevée en 2001 qu'en 1971. La deuxième hausse en importance de la proportion de femmes détenant un grade universitaire a été enregistrée chez les allophones, suivie des anglophones. En 2001, chez les francophones, la proportion de femmes détenant un grade universitaire était de 7 points de pourcentage supérieure à celle des hommes, ce qui représente le plus grand écart entre les sexes observé dans les trois groupes linguistiques.

Les allophones sont les plus susceptibles de détenir un grade supérieur

Au cours des 30 dernières années, le nombre de personnes de 30 à 39 ans⁴ détenant une maîtrise ou un doctorat a presque quintuplé, contribuant ainsi à accroître le bassin de travailleurs hautement spécialisés et les capacités de recherche dans les domaines de pointe au Canada. Toutefois, comme la population totale du pays a également augmenté au cours de ces décennies, la proportion de personnes de 30 à 39 ans qui détiennent un grade supérieur s'est maintenu à environ 3 %, tant chez les anglophones que chez les francophones. En revanche, la proportion d'allophones possédant une maîtrise ou un doctorat a augmenté, passant de 3 % en 1971 à 8 % en 2001.

Dans chacun des groupes linguistiques, la croissance du nombre de personnes détenant des grades supérieurs a été plus forte chez les femmes que chez les hommes, de sorte que, en 2001, les femmes avaient rattrapé les hommes, tant chez les

anglophones que chez les francophones. Encore là, l'évolution a été différente chez les allophones. Dans ce groupe, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles de détenir un grade supérieur que les femmes (10 % comparativement à 6 %). Cela peut probablement s'expliquer par les modifications apportées à la législation canadienne sur l'immigration, où l'on accorde plus d'importance au niveau de scolarité comme critère d'admission pour certaines catégories d'immigrants.

Malgré les progrès considérables réalisés par les francophones au Québec, les anglophones et les allophones de 30 à 39 ans de cette province étaient proportionnellement près de deux fois plus nombreux à détenir une maîtrise ou un doctorat. À l'extérieur du Québec toutefois, on observe une situation très différente puisque 4 % des hommes et des femmes francophones de 30 à 39 ans possédaient un grade supérieur, comparativement à 3 % des anglophones. Chez les allophones, tant au Québec qu'à l'extérieur de cette province, la proportion qui détenait un grade d'études supérieures était plus du double de celle des francophones.

Résumé

Les trois groupes linguistiques — anglophones, francophones et allophones — ont fait des progrès remarquables en ce qui a trait au plus haut niveau de scolarité atteint au cours des 30 dernières années. Dans les trois groupes, la proportion de personnes ayant une scolarité inférieure à une 9^e année a diminué, tandis que la proportion de personnes détenant un grade universitaire a augmenté. S'ils étaient nettement devancés par les anglophones en matière de scolarisation en 1971, les Canadiens francophones ont, depuis, fait des progrès considérables à tous les niveaux. En fait, la proportion de francophones détenant un grade

universitaire excède maintenant la proportion correspondante d'anglophones dans chaque province, sauf au Québec, où les anglophones perpétuent la tendance historique à avoir un niveau de scolarité plus élevé que celui des allophones des autres provinces.

L'augmentation à grande échelle de la proportion de femmes ayant fait des études postsecondaires et, en particulier des études universitaires, s'est inscrite dans la mouvance des profonds bouleversements sociaux qui auront marqué les années 1960. Si les femmes, en 1971, étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes de détenir un grade universitaire, on observait la situation contraire en 2001, et ce, chez les trois groupes linguistiques. La plus forte hausse a été enregistrée chez les femmes francophones. Dans l'ensemble, l'importance relative des femmes s'est accrue non seulement au baccalauréat, mais également à la maîtrise et au doctorat.

Chez les trois groupes linguistiques, les jeunes hommes de 20 à 24 ans étaient proportionnellement plus nombreux que les jeunes femmes à ne pas avoir complété leurs études secondaires. Toutefois, un certain nombre d'entre eux fréquentaient un établissement d'enseignement au moment du recensement.

4. Ce groupe d'âge a été choisi plutôt que celui des 25 à 34 ans parce que les étudiants qui s'inscrivent aux programmes de maîtrise et de doctorat ont tendance à être plus âgés.



Jean-Pierre Corbeil est analyste principal à la Division de la démographie de Statistique Canada.